

Suite à la découverte de deux cas de peste porcine chez des sangliers en Belgique, des mesures de vigilance sont à nouveau déployées dans les Hauts de France afin d'éviter à tout prix une contamination qui pourrait entraîner l'abattage d'élevages entiers. Par ailleurs, une contamination pourrait amener à la suspension des exportations de viande immédiate, avec des conséquences dramatiques pour les plus de 500 exploitations porcines du Nord et du Pas de Calais. Une clôture de 80 kilomètres devrait être installée ces prochains jours à la frontière des Ardennes belges.